

Appel à projets : Evaluation des actions locales visant à sensibiliser les bruxellois à la vaccination COVID-19

I. Contexte

Dans le cadre de la stratégie de vaccination COVID-19, Bruxelles a ou va initie(r) différentes actions locales visant à sensibiliser les bruxellois à la vaccination. L'objet de cet appel à projet est de pouvoir faire une **première évaluation ex ante/ex post** de ces différentes actions locales en vue d'éventuellement ajuster et développer celles-ci. Les principales actions mises en place ou qui seront développées et qui nécessitent une analyse d'impact sur la campagne de vaccination sont les suivantes:

- **Sensibilisation par les pharmacies** : les pharmaciens ont reçu dans le courant du mois de mai du matériel d'information et de communication, des aides pour répondre aux questions des citoyens. Par ailleurs, un pop-up a été implémenté dans leur logiciel pour les avertir du statut vaccinal ou d'invitation du patient pour pouvoir aborder proactivement le sujet avec lui (en cours de développement par la firme Corelius).
- **Antenne de vaccination locale** : en collaboration avec les communes et les cercles locaux, des antennes de vaccination plus proches du citoyen seront progressivement mises en place. Cette initiative se fera principalement dans des locaux dédiés pour une action de proximité. La première antenne a été déployée la semaine du 17 mai 2021 à Saint-Josse.
- **Appel par les agents communaux** : les communes ont un accord avec la COCOM pour leur permettre d'avoir accès aux numéros de téléphone des personnes de plus de 65 ans non encore vaccinées. De là, les agents pourront appeler directement les citoyens pour leur proposer et leur donner accès à la prise de rendez-vous, aux aides à la mobilité et aux informations concernant la vaccination. Cette action devrait démarrer fin du mois de mai ou début du mois de juin.
- **Projet-pilote de vaccination en médecine générale** : dans le cadre de la préparation de la phase 3 de la vaccination, un projet pilote sera lancé visant la vaccination par les médecins généralistes (mise à disposition du vaccin par le médecin traitant). Cette action aura lieu au mois de juin.
- **Point d'inscription locaux** : pour limiter l'impact de la fracture numérique, nous prévoyons avec les communes la mise en place de systèmes d'inscription locaux soit au niveau des maisons communales, soit de points fixes autres ou par des actions ponctuelles plus mobiles. Ces actions ne sont pas encore mises en place.

L'appel à projet est lancé pour un **montant maximum de 30.000 €**. Votre candidature sera introduite auprès de l'administration de la Cocom (les Services du Collège réuni) au plus tard le 25 juin 2021 à midi à l'adresse suivante : subsidies@ccc.brussels.

II. Méthodologie et résultats attendus

Au vu du scope tel que décrit ci-dessus, la recherche sera menée en ayant recours à des méthodes principalement qualitatives (entretiens individuels et le cas échéant observations participantes et focus group) afin d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques de chaque action telle que reprise ci-dessus (avant ou pendant son implémentation).

Il est demandé en conséquence au prestataire de formuler pour les différentes actions des recommandations, notamment dans le cadre de l'élargissement/généralisation éventuel de certaines actions. Les résultats de l'évaluation seront présentés dans un rapport (maximum 50 pages) sous format digital, accompagné d'annexes si nécessaire, dans la langue du commettant.

Outre ce travail qualitatif, il sera également demandé de pouvoir construire avec les gestionnaires de projets des outils (de type questionnaire) qui doivent les aider à organiser une récolte de données (quantitatives et/ou qualitatives) en cours d'implémentation des projets, dans l'objectif de pouvoir construire des indicateurs de suivis et d'évaluation.

III. Critères de sélection

1) La qualité des profils présentés (40%)

Le soumissionnaire doit démontrer que les personnes qui seront chargées du projet disposent des connaissances, aptitudes et expériences requises notamment concernant :

- l'expertise de l'équipe en méthodes de recherche qualitative et en évaluation des politiques publiques (25 %) ;
- la bonne connaissance du contexte socio-sanitaire de la région bruxelloise (15 %).

2) La qualité du plan d'action proposé (40%)

Le soumissionnaire joint un plan d'action, dans lequel il explique la méthodologie proposée. Le plan d'action comprend au moins :

- L'adéquation des méthodologies de recherche avec les objectifs poursuivis (20 %) ;
- Le programme de travail reprenant les différentes étapes et les échéances (20 %) ;

3) Le prix (20%)

Le prix total pour l'exécution du projet.

Les frais éligibles dans le cadre de cet appel à projet sont les suivants :

- Frais de personnel, en ce compris le défraiement de bénévoles.
- Frais de fonctionnement.

IV. Candidats

Sont éligibles pour cet appel d'offre des organisations qui peuvent démontrer que leur expertise et leur expérience répondent aux critères prédéterminés.

Plusieurs organisations peuvent déposer un projet commun.

V. Comité de pilotage

Un comité de pilotage sera mis en place pour faire le suivi du projet. Il sera notamment composé de représentants de la Direction Santé et Aide aux personnes (Equipe hygiène), de l'Observatoire de la Santé et du Social, de l'équipe de communication et du cabinet du Ministre Alain Maron.

VI. Calendrier de l'appel à projet

- Publication de l'appel à projet : 31.05.2021
- Réception des propositions le 25.06.2021 à 12 h 00
- Notification au porteur de projet retenu : fin juin/début juillet
- Disponibilité du rapport et des outils (de type questionnaire) : au plus tard le 30.09.2021

VII. Période de la subvention

La période de subvention est de maximum 3 mois à partir de la date de l'attribution.

La subvention sera liquidée en 2 tranches de 80% et 20%. Le paiement de la deuxième tranche sera lié à une analyse des dépenses effectuées.

VIII. Renseignements

Les personnes de contact pour toute information complémentaire sont:

- Pierre-Louis Deudon : pdeudon@ccc.brussels
- Olivier Gillis : ogillis@ccc.brussels